

	Action	priorité	échelle géographique	interlocuteur FFESSM	implication FFESSM	Données et outils fédéraux	observations méthodologiques
Action 1	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'acquisition de données de fréquentation, intégrant les suivis existants	2 à 3	façade sites pilotes / sur les bassins de plongée	siège national CODEP + clubs du bassin de plongée concerné	Participation au comité de pilotage de façade : suivi méthodologique, utilisation des données, analyse critique Participation au comité de pilotage local + choix et suivi méthodologique + Relais d'information auprès des clubs		Vigilance à avoir sur la fiabilité (et la neutralité) du comptage qui conditionnera toutes les utilisations ultérieures.
Action 2	<i>Mettre en place une plateforme/processus de saisie et de stockage de données de fréquentation au sens général</i>					<i>Le carnet de plongée en ligne à l'étude (cf convention nationale FFESSM-AFB en projet) pourrait être un élément de réponse</i>	
Action 3	Evaluer la nature des impacts positifs et négatifs de la plongée sur les communautés naturelles	1	sites pilotes	CR + Codep concerné (représentant politique)	Participation au comité de pilotage local : définition du cahier des charges + choix et suivi méthodologique + Relais d'information auprès des clubs	Les données Bioobs peuvent être fournies des indicateurs sur l'état de santé de certains sites. La corrélation avec l'activité de plongée n'est cependant pas possible. Pas d'inscription de la FFESSM dans un protocole.	Neutralité de l'expert. Etat zéro nécessaire. Mesurer l'ensemble des impacts sur les communautés naturelles : usages activités humaines + météo, biochimiques... (et pas uniquement ceux liés à la plongée) et pondérer les impacts propres à la plongée.
Action 5	Réaliser une étude socio-économique sur les activités de plongée en scaphandre et libre	3	façade - par région administrative	Comités régionaux + siège national :	Participation au comité de pilotage : définition du cahier des charges + choix et suivi méthodologique + diffusion des résultats		a confier à un prestataire. Mesurer l'économie directe (chiffre d'affaire des structures de plongée, des vendeurs de matériel, emplois générés...) et l'économie induite (hotellerie, restauration, locations de bateau...). Dégager un coût moyen plongeur/jour. Distinguer les modèles économiques sur les trois régions. disposer d'une analyse tendancielle si possible.
Action 6	Installer des mouillages écologiques sur les sites de plongée les plus fréquentés : besoins et planification	2 à 3	bassins de plongée	Comités régionaux + Codep (lien indispensable avec les PDESI des départements)	identification des besoins, règles d'usage (chartes...), suivi-évaluation		Planification déjà engagée dans certains secteurs (Var, Côte d'Azur) en retard sur d'autre (Occitanie, Corse)
Action 7	Installer des mouillages de plongée : guide	1	façade	siège national + Comités régionaux	comité de rédaction + diffusion auprès des clubs		
Action 8	Installer des mouillage de plongée : types de financement	0	façade	siège national	comité de pilotage		La FFESSM réaffirme sa position contre l'instauration de taxe sur le mouillage des navires de plongée ou sur les plongeurs, de nature à installer une discrimination économique sur les pratiquants /voire une mise en difficulté économique de certains structures. la contrepartie de l'activité consiste dans les aménités positives produites par l'activité dans le cadre des politiques publiques : éducation, connaissance (sciences participatives), sport et santé...
Action 9	Tester un outil de gestion inter-structure	0	bassins de plongée	clubs	retour d'infos dans le cadre du suivi de la stratégie		
Action 10	Favoriser l'information sur les sites alternatifs	1 à 2	bassins de plongée	clubs	retour d'infos dans le cadre du suivi de la stratégie		

Action 11	Mettre en place des dispositifs d'analyse de l'efficacité des actions de délestage	1	bassins de plongée	clubs	retour d'info dans le cadre du suivi de la stratégie		
						nombreux supports fédéraux dédiés aux clubs, dirigeants, encadrants : magazine fédéral, newsletter, site internet, supports pédagogiques de la commission technique... (avec selon les cibles, des contributions possibles des commissions techniques et bio). ressources potentiellement disponibles auprès des commissions techniques et environnement et bio.	
Action 13	Créer et diffuser des supports pédagogiques pour appropriation des enjeux environnementaux	3	façade / régions	siège national + Comités régionaux	Maîtrise d'ouvrage de documents d'information, de sensibilisation. Comité de rédaction si document réalisé par l'Etat ou le gestionnaire. Diffusion auprès des clubs et licenciés		à décliner selon les cibles : plongeur individuel, dirigeant de structure, encadrant "technique", guide de palanquée...
Action 17	Créer un label de randonnée subaquatique	0-1	façade		groupe de travail sur la création et comité de labellisation	la FFESM a déjà son label : les point Rand'eau et sa maquette pédagogique	attention à ne pas multiplier les labels. si ce label est créé aller vers un label "intégrateur" de l'existant dont les centres rand'eau de la FFESM. Pour la neutralité de ce label éventuel, l'idée est que ce soit l'Etat qui en soit propriétaire et gestionnaire, car domaine potentiellement concurrentiel.
Action 18	Créer ou renforcer des temps d'échange entre structures de plongée et gestionnaire	2	régions / départements / bassins de plongée	Comités régionaux, CODEP	mobilisation des clubs et SCA, des encadrants. Possibilité d'être maître d'ouvrage dans le cadre de journées annuelles d'information, de séminaires des présidents de clubs, etc...		
Action 20	Analyser la contribution des sciences participatives à la gestion des sites	3	façade / bassins de plongée	siège national, Comités régionaux, commission nationale environnement et biologique subaquatique (CNEBS)	Maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre selon modalités à définir (calendrier, moyens...)	A l'échelle nationale, cela fait partie des axes de la convention en projet entre la FFESM et l'AFB. Le support de la FFESM est essentiellement BioObs portée par la CNEBS	Identifier des campagnes sur des sujets potentiellement attractifs pour les plongeurs (il s'agit de volontariat). Valoriser les plongeurs fournisseurs de données, modalités de prise en charge des coûts (recueil et gestion des données) + bateau. Organiser un retour sur l'usage des données. Lien étroit à organiser avec la CNEBS
Action 25	favoriser les échanges entre plongeurs et autres usagers	1	bassins de plongée	CODEP / clubs	mobilisation des structures de plongée		
Action 26	<i>A l'échelle de la façade, organiser une réunion annuelle de suivi de la stratégie</i>	2	façade	siège national + comités régionaux	participation au comité de suivi de la stratégie et du plan d'action		<i>indispensable, pour repositionner en fonction de l'évolution du contexte, et pour avoir un retour sur l'efficacité des mesures préconisées</i>